



La 1ère compagnie des archers du Sânon  
vous invite à participer à leur tir

## **Beursault**

qui se déroulera les week ends du 1 et 2 juin, du 29 et 30 juin  
2019,  
sur leur jardin d'arc ( stade de l'écluse à Einville )

Tir en 20 haltes + 2 haltes d'essai

Le classement général et les récompenses seront donnés à l'issue du dernier départ  
du dimanche 30 juin 2019.

Montant des mises : Benjamins et Minimes (30 mètres) 5 €  
Autres catégories (50 mètres) 10 €

La constitution des pelotons – 5 à 6 archers – sera faite au fur et à mesure de  
l'arrivée des inscriptions reçues et dans la limite du nombre maximum par  
départ, sachant qu'il ne peut y avoir que 2 pelotons par départ.  
Les archers souhaitant faire plusieurs départs sur le week-end, ne seront acceptés  
que dans la limite des places disponibles, à la clôture des inscriptions.

Licence 2019 - validée « OUI » ou certificat médical, tenue blanche ou de club et  
coiffe obligatoires.

Inscriptions accompagnées du règlement à retourner chez :  
Nadine STIRCHLER  
26 Rue des magasins  
54 370 Einville au Jard  
[les\\_archers\\_du\\_sanon@hotmail.fr](mailto:les_archers_du_sanon@hotmail.fr)

Aucune inscription par téléphone

Petite restauration et buvette assurées tout au long du concours.

Possibilité de réserver un repas le dimanche midi :  
Entrée, barbecue, fromage et dessert pour 10 euros.



# Tir Beursault



Compagnie : .....

Nom du Correspondant : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

NOM _ Prénom	Catégorie et type d'arc	1 et 2 juin 2019					29 et 30 juin 2019					MISE
		samedi		dimanche			samedi		dimanche			
		13h00	16h00	9h30	12h30	15h30	13h00	16h00	9h30	12h30	15h30	
<b>Total</b>												

Repas : ..... x 10 euros = .....€

Règlement par chèque à l'ordre de la 1ère Cie Archers du Sânon, chez  
Nadine Stirchler  
26 rue des Magasins  
54370 Einville au Jard

(Inscription à faire parvenir 8 jours avant le départ souhaité pour faciliter l'organisation des pelotons)

